

Durée	Lieu de formation	Candidats	Dates	Tarif
35 heures	<input checked="" type="checkbox"/> Échillais	12 Stagiaires maximum	www.nco.fr	902€ (Intra et groupe nous consulter)

➤ Public

Les titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef de service sécurité incendie durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau.

Conformément au référentiel pédagogique de l'arrêté du 2 mai 2005

➤ Délais d'accès

De 10 à 60 jours sous réserve de satisfaite aux prérequis

➤ Accessibilité

Notre centre de formation a mis en œuvre les mesures nécessaires pour accueillir et adapter les formations pour les personnes en situation de handicap.

Référent handicap : Monsieur Teddy TRAPY (t.trapy@nco.fr)

➤ Prérequis

-Titulaire du diplôme S.S.I.A.P 3, d'une équivalence ou des diplômes ERP ou IGH de niveau 3.

-Diplôme de secourisme de moins de 2 ans (SST, PSC1, PSE1 et 2)

-Aptitude médicale

➤ Objectifs

Remettre à niveau les compétences nécessaires aux fonctions de chef de service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

➤ Evaluations

Mise en pratique en continu

Présence indispensable à l'ensemble des séquences.

➤ Validation

Une attestation de suivi de stage de maintien et évaluation des compétences est remise aux stagiaires ayant suivi cette formation.

Durée de validité : 3 ans

PROGRAMME

Module 1 - Administratif

Connaître et mettre à jour les documents administratifs

Module 2 - Les Commissions de sécurité

Rappels sur leur composition et leur rôle

Module 3 - Réglementation

Évolution des textes réglementaires : Notion de droit civil et pénal

Module 4 - Fonction maintenance

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Module 5 - L'accessibilité des personnes handicapées

Mise en application des obligations réglementaires dans les ERP

Module 6 - Étude de cas

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou de réaménagement dans m'existant

Module 7 - Analyse des risques

Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendie et d'accidents corporels.

Assurer le suivi et bon achèvement des travaux

Module 8 - Moyens de secours

Évolution des textes réglementaires.

Module 9 - Organisation d'un service de sécurité incendie

Gestion du personnel et des moyens des services.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Supports Pédagogiques Digitalisés
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Poste de Sécurité Incendie



contact@nco.fr



05.46.83.25.03



www.nco.fr